

## CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AINES

Séance du mardi 08 février 2022

Présent(e)s : M. R.F. DUFOUR, président, Mme Y. de BROUWER, vice-présidente,  
M. L. HADESTAINE, vice-président.  
Mmes A-M. DETRIXHE, E. BAJOT, M-F. DUHAUT, M-J. HERMAN, A-M. JEUNEHOMME,  
M. KIMPLAIRE, M-M. LEMESTRE, Y. LOUIS, J. PAYE-BOURGEOIS.  
MM. J. ANDERSSON, E. DOCQUIER, M. GROVEN, M. ONSSELS.

Excusé(e)s : Mmes C. BATAILLE, échevine, A. COLLET, M-L. GOFFIN, M. HOUGARDY, C. SOTTIAUX.  
M. B. RAES.

### 1. PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 14 DECEMBRE 2021.

Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité, sans modification. Il sera transmis au Collège, pour information, par l'intermédiaire de Mme l'échevine C. BATAILLE.

### 2. VISITE AU CLAIR MATIN DU 20 DECEMBRE 2021.

La délégation du CCCA était composée d'Y. de BROUWER, L. HADESTAINE, A-M. DETRIXHE et M-J. HERMAN. Elle fut chaleureusement accueillie. Les pensionnaires de l'institution se montrèrent particulièrement heureux des cadeaux – personnalisés – qu'ils avaient reçus.

### 3. PROGRAMME 2022. INTERVENTION DE Mme S. LAHAYE, DIRECTRICE DU CENTRE CULTUREL

M. M. ONSSELS projette le DVD que, en tant que passeur de mémoire, le CCCA avait pris l'initiative de faire réaliser pour décrire l'évolution de la vie dans notre commune.

Le président accueille ensuite Mme S. LAHAYE et lui présente le CCCA, ses membres et son mode de fonctionnement.

Madame LAHAYE souhaite renouer des liens avec les associations locales.

Il est prévu d'organiser des expositions à la gare et d'engager du personnel administratif et d'animation.

Le concours d'expression auquel le CCCA collaborait ne sera pas organisé cette année-ci.

En ce qui concerne les autres points du programme 2022, il est difficile d'établir des prévisions fiables à l'heure actuelle.

Le président rappelle que, en décembre 2016, le CCCA avait abordé le problème du « vivre ensemble », de la cohésion sociale à Braives.

Selon les données de WalStat, notre commune a connu une augmentation de densité de 11% depuis 2010.

Dans la plupart des cas, l'arrivée et l'intégration des nouveaux habitants se passent bien.

Il n'en va malheureusement pas toujours ainsi et des problèmes de voisinage finissent parfois par se poser (bruit, tapage nocturne, manque d'entretien des trottoirs et des haies, etc).

Ne conviendrait-il pas d'organiser une réflexion commune sur ce sujet avec les autorités communales, la police et le Centre Culturel ?  
La question mérite d'être posée.

La séance est levée à midi. La prochaine réunion est prévue le mardi 8 mars prochain.

Par le Conseil,

Le Secrétaire de séance,

B. RAES

Le Président,

R.F. DUFOUR